



HAL
open science

Une construction trop peu exploitée, la construction pseudo-clivée

Marie-Noëlle Roubaud

► **To cite this version:**

Marie-Noëlle Roubaud. Une construction trop peu exploitée, la construction pseudo-clivée. Geoffrey Williams. La linguistique de corpus, 2005. hal-01925332

HAL Id: hal-01925332

<https://amu.hal.science/hal-01925332>

Submitted on 16 Nov 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Une construction trop peu exploitée, la construction pseudo-clivée *Ce qui est trop peu exploitée, c'est la construction pseudo-clivée.*

Marie-Noëlle ROUBAUD
Université de Provence - Equipe DELIC

La construction pseudo-clivée (pseudo-cleft en anglais) est productive en français contemporain, dans la langue orale comme dans la langue écrite :

- (1) ce qui m'a beaucoup plu c'est le camping et le poney (oral, enfant, 7 ans, conversation)
- (2) ce que j'ai su c'est que le père de notre voisin a été hospitalisé (oral, adulte, conversation)
- (3) Ce que j'ai bien aimé, c'était le gâteau au chocolat. (écrit, enfant, 8 ans)
- (4) Ce que veut Bush, c'est conforter sa présence dans la région, maîtriser les approvisionnements pétroliers. (écrit, presse)

Elle permet au verbe constructeur de construire deux fois un sujet ou un objet. En effet, dans l'exemple (1), le verbe « plaire » construit son sujet de deux façons différentes : une fois sous la forme d'une proforme *ce qui* et une fois sous une forme lexicale. Nous avons repris à Blanche-Benveniste et *al.* (1984 : 157 et 2002 : 108), le terme de « dispositif » pour caractériser cette disposition particulière de la réalisation d'un sujet ou d'un complément du verbe, la construction étant séparée en deux parties :

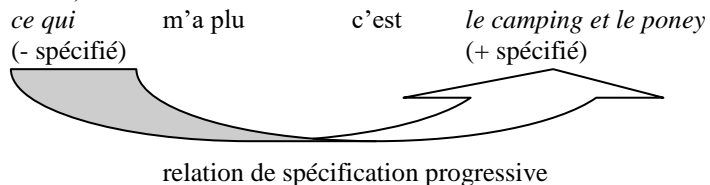
- une partie avec le verbe constructeur réalisant un sujet ou un complément sous la forme d'une proforme
- une partie avec cet élément (sujet ou complément) réalisé sous une forme lexicale et disposé au moyen de *c'est* (*ce sont, c'était ...*), verbe du dispositif (Roubaud 1998).

C'est donc en termes de « dispositif pseudo-clivé » que se décrit tout énoncé pseudo-clivé :

- (2) ce que j'ai su c'est que le père de notre voisin a été hospitalisé (oral, adulte, conversation)
- (3) Ce que j'ai bien aimé, c'était le gâteau au chocolat. (écrit, enfant, 8 ans)
- (4) Ce que veut Bush, c'est conforter sa présence dans la région, maîtriser les approvisionnements pétroliers. (écrit, presse)

Le verbe constructeur de chacun de ces exemples (*savoir* en 2, *aimer* en 3 ou *vouloir* en 4) dispose deux fois son sujet (ex. 2) ou son objet (ex. 3-4) : une première fois, sous la forme d'une proforme (*ce que*) et une deuxième fois, sous une forme lexicale introduit par *c'est* (*que le père de notre voisin a été hospitalisé* en 2, *le gâteau au chocolat* en 3, *conforter sa présence dans la région, maîtriser les approvisionnements pétroliers* en 4).

Une relation de spécification s'établit de l'élément peu spécifié (la proforme) vers l'élément spécifié (lexical) et c'est pour cette raison que nous avons appelé ce dispositif : « dispositif à spécification progressive » (Roubaud 2000 : 71)



1. Une construction mal identifiée en français

Les Américains (Peters et Bach 1968) ont identifié très tôt cette construction sous le nom de *pseudo-cleft sentence* qui a été recensée ensuite dans les grammaires anglaises (Quirk et *al.* 1972). Des analyses, centrées autour du verbe *c'est*, ont vu le jour : analyses en thème / rhème ou encore analyses en termes d'information connue / information nouvelle. Dans l'exemple (1) :

- (1) ce qui m'a beaucoup plu c'est le camping et le poney

le thème serait donné par la première partie de l'énoncé, ce qui représenterait l'information connue (*quelque chose* m'a plu) et le rhème se situerait après *c'est*, la deuxième partie de la construction contiendrait l'information nouvelle (c'est *le camping et le poney* qui m'a beaucoup plu).

Mais en France, cette construction a été appelée « gallicisme » ou tournure idiomatique (Léard 1992) ou a été placée dans les procédés d'emphase (Riegel et *al.* 1997). Des grammairiens (Grevisse 1993) se sont intéressés à la fonction de certains de ses éléments (*qui, que, ce qui, ce que ...*) mais pas à la construction ; même Wilmet (1998 : 463) cite la « pseudo-clivée » dans les procédés de clivage, sans l'étudier. En France, la construction pseudo-clivée est mal reconnue dans les grammaires du français. Par contre, certains linguistes générativistes (Jones 1996), décrivant la grammaire française, donnent une description de ces constructions pseudo-clivées.

En nous appuyant sur une analyse syntaxique et en identifiant la relation de spécification unissant la proforme à sa forme lexicale, nous avons pu prendre en compte l'ensemble des énoncés en *c'est*, sans exception. Nous avons

ainsi pu mettre de côté des énoncés, qui avaient l'apparence d'énoncés pseudo-clivés, mais qui n'en étaient pas, comme :

(5) ce que les enfants entendent c'est primordial (oral, adulte, conversation)

En effet, aucune relation de spécification ne s'établit entre l'élément *ce que* et le lexique *primordial*. L'adjectif est construit par le verbe *être*, comme le montre la pronominalisation de l'adjectif :

(5') ce que les enfants entendent, ça l'est

Nous sommes dans une structure prédicationnelle (Roubaud 2000 : 71) où *être* est le verbe constructeur de l'énoncé et où le sujet de *être* est réalisé deux fois : une fois sous la forme pronominale *c'* et une fois sous la forme d'un syntagme en Ce Qu- (*ce que les enfants entendent*), comme le met en évidence la reprise du syntagme par *ça* :

(5'') ce que les enfants entendent, ça, c'est primordial

Cette étude syntaxique a fait le partage entre les structures spécificationnelles (que sont les énoncés pseudo-clivés) et les structures prédicationnelles (Roubaud 2000).

2. Une construction importante du français

La répartition des énoncés pseudo-clivés dans les corpus oraux et écrits est très inégale (Roubaud 2000) mais on constate que cette construction est disponible chez tous les locuteurs, quelle que soit la situation de communication. Certaines situations d'énonciation sont propices à cette construction.

C'est ainsi qu'elle est très présente dans des situations d'argumentation (en parole publique ou dans la presse) car elle permet au locuteur de développer ses arguments dans la deuxième partie de la construction :

(6) mais ce qu'ignore Monsieur V. à ce moment précis c'est d'abord que Leduc est déjà passé deux fois auparavant sans qu'il le remarque c'est ensuite que s'il n'a rien dans les mains c'est parce qu'il n'a point descendu cette fois-ci comme d'habitude sa poubelle mais un simple paquet de détritrus qu'il a abandonné et c'est enfin que son pardessus ne recouvre point comme il le pense une tenue de ville mais une tenue de sport (oral, avocat au tribunal)

(7) Ce qui m'a séduit, outre la belle histoire d'amour dont on meurt, d'Alexandre Jardin, c'est le caractère de ces deux personnages qui jouent et qui se jouent la comédie, qui se donnent en représentation permanente au petit monde qui les entoure et qui regarde, surpris, incompréhensif, le match de ce couple à la recherche de l'amour infini. (écrit, presse cinéma)

Elle est aussi très présente dans des situations de questionnement (Q), la réponse pouvant être une pseudo-clivée :

(8) Q : qu'est ce qui vous plaît dans ce travail

R : ce qui me plaît dans dans Orléans c'est d'abord le sa la ville natale (oral, adulte, conversation)

Elle apparaît aussi dans des situations de contraste, le locuteur (L) reprenant, dans une pseudo-clivée, les propos de l'interlocuteur (I) pour donner un avis contraire :

(9) I : j'aime bien faire des soins

L : seulement ce qui me plaît pas moi c'est de voir le sang couler et tout (oral, enfant, conversation)

Mais c'est surtout sur son propre discours que le locuteur utilise ce procédé. En utilisant deux verbes à polarité opposée dans deux constructions verbales successives, il fait progresser l'information de la première construction verbale (entre crochets) à la seconde (qui est une pseudo-clivée)

(10) [j'ai passé mon diplôme d'infirmière ce qui était pas obligatoire] ce qui était obligatoire c'était la première année (oral, adulte, conversation)

3. Une construction originale, qui a ses propres caractéristiques

Nos données (Roubaud 2000) sur un corpus de 1400 exemples (dont 70 % à l'oral), puis nos recherches en cours, montrent que les proformes *ce qui* et *ce que* se partagent presque tous les emplois, à part égale. Mais une grande variété d'énoncés est représentée :

(11) [...] ce dont Aix a besoin, c'est de démocratie. (écrit, presse)

(12) là où j'ai été déçue c'est que je n'ai pas vu la fin de Gandhi (oral, adulte, conversation)

(13) en réalité celui qui agit c'est monsieur Chevènement le ministre de l'Éducation Nationale (oral, radio)

(14) le plus qui m'intéresse c'est le prix (oral, adulte, conversation)

(15) le moins que je l'ai gardée c'est quand sa grand-mère était là (oral, adulte, conversation)

Au niveau des catégories présentes après *c'est* (dans la deuxième partie du dispositif), c'est surtout du lexique verbal qui est mis en relation avec la proforme (61,07%, dont une majorité de « que-phrases » : 42,86% contre 35 % de lexique nominal). Mais on remarque toutefois que, si *ce qui* est mis en relation aussi bien avec du lexique nominal que verbal, *ce que* favorise, par contre, une réalisation lexicale de type verbal :

(16) ce que je souhaite surtout c'est que la concurrence puisse s'établir que le pluralise puisse demeurer (oral, média)

(17) ce que je voudrais savoir c'est si je pourrais obtenir un poste pour cette recherche (oral, adulte, conversation)

Notre corpus compte 248 verbes constructeurs différents mais il n'y a que 45 lexèmes qui se partagent un nombre d'occurrences supérieur ou égal à 5, ce qui représente seulement 18% des verbes. Dans la première partie de la construction apparaissent bien évidemment les verbes les plus fréquents du français (*être, avoir, faire et dire*) mais d'autres verbes prennent la tête du classement. Voici une répartition des fréquences pour notre corpus :

Rang de fréquence	Lexèmes (nombre d'occurrences sur 1090 exemples)
1	vouloir (74)
2	falloir (70)
3	faire (63)
4	intéresser (43)
5	aimer (42)
6	y avoir (38)
7	dire, savoir (35)
8	avoir (34)
9	plaire (32)
10	compter, être (23)
11	frapper (20)
12	se passer, voir (15)
13	appeler, caractériser, demander (13)
14	reprocher (12)
15	expliquer (10)

Il est intéressant de constater que la construction pseudo-clivée met en avant de nombreux verbes « psychologiques » ou comportant une évaluation : *intéresser, plaire, compter*

(18) nous ce qui nous intéresse c'est la coupe du monde (oral, adulte, conversation)

(19) ce qui me plairait moi c'est l'Andalousie (oral, adulte, conversation)

(20) Ce qui comptait pour cette femme uniquement, c'était les choses et les êtres d'aujourd'hui. (écrit, roman)

et que certains autres verbes entrèrent dans ce dispositif mais en prenant un sens évaluatif :

(21) tout de suite ce qui frappait bon quand on descendait les rues de Marseille c'était cette odeur heu de gaz (oral, adulte, conversation)

Les verbes déclaratifs comme *dire, savoir* sont bien représentés également :

(22) ce qu'on m'a dit c'est qu'en principe l'eau est bonne (oral, média)

(23) Ce que je ne savais pas encore, c'est qu'il me faudrait, pour vaincre mon alphabétisme, dix ans de dur travail, de persévérance, d'effort absolu. (écrit, presse)

Nous trouvons aussi dans cette liste des verbes événementiels comme *se passer* ou *arriver* (8 occurrences) :

(24) ce qui se passe c'est que bon j'ai toujours un cours de huit à neuf (oral, adulte, conversation)

(25) ce qui arrive c'est que j'ai besoin de faire une cure de désintoxication (oral, adulte, conversation)

Mais le corpus met en avant un verbe très productif, partageant les caractéristiques des verbes événementiels, *y avoir* :

(26) ce qu'il y a c'est qu'à la fin aussi on a eu du mauvais temps pendant quelques jours (oral, adulte, conversation)

La structure bloque ce verbe au présent et avec une réalisation lexicale de type « Que-phrase ».

Le dispositif pseudo-clivé privilégie également certains adjectifs dans les constructions en « être + adjectif » ou « y avoir + adjectif », et les adjectifs en tête de liste sont formés sur les mêmes radicaux que les verbes (*important, intéressant, amusant, embêtant, frappant*) :

- (27) Ce qui est important, c'est que tu nous fasses du pain. (écrit, roman)
 (28) ce qui était le plus intéressant c'était la vallée du Rhône (oral, adulte, conversation)
 (29) et ce qu'il y a de marrant c'est que cette année on l'a refait (oral, adulte, conversation)

Voici une répartition des fréquences pour notre corpus :

Rang de fréquence	Lexèmes (nombre d'occurrences sur 310 exemples)
1	important (37)
2	intéressant (32)
3	bien (18)
4	sûr (16)
5	dommage, grave (8)
6	marrant (6)
7	amusant, bizarre, difficile (5)
8	certain, dramatique, embêtant, étrange, frappant, vrai (4)

Certains adjectifs, comme pour certains verbes, entrent dans la structure mais avec un sens évaluatif :

- (30) ce qui est lourd c'est l'administration (oral, adulte, conversation)
 (31) Ce qu'il y a de fort dans le cinéma allemand, c'est qu'il procède souvent à une volonté de replonger dans l'histoire. (écrit, presse)

Nous pouvons nous demander pourquoi le dispositif favorise ces sémantismes.

Le dispositif pseudo-clivé permet au locuteur, qui le produit, un effet d'annonce. En dissociant la construction verbale, le locuteur annonce quelque chose (grâce à la proforme) qui ne sera réalisé que dans un deuxième temps. L'attention de l'interlocuteur (ou du lecteur) est retenue et le locuteur peut ensuite, tout à loisir, produire après *c'est* tout le lexique possible, d'où parfois de longs développements (qui seront favorisés par les verbes déclaratifs ou événementiels) et une tendance à l'évaluation (par les verbes ou adjectifs évaluatifs).

4. Une construction originale, qui « libère » le verbe

Une certaine liberté dans la réalisation lexicale du complément du verbe est autorisée par ce dispositif. C'est ainsi que des variations dans la construction du verbe apparaissent :

- construction sans préposition

- (32) Ce qu'elle recherche, c'est apprendre à l'enfant à gérer son corps, ses conduites motrices dans un souci de santé, de sécurité et d'adaptation. (écrit, pédagogie)
 (33) ce dont je rêve c'est une Europe qui aurait la capacité d'agir (oral, média)

- construction avec préposition

- (34) ce que j'espère pour ma personne c'est de n'avoir jamais affaire à la justice (oral, adulte, conversation)
 (35) ce qu'il aurait voulu lui c'est de faire de la musique (oral, adulte, conversation)

La construction pseudo-clivée favorise donc l'émergence de certains lexèmes verbaux ou adjectivaux.

Ces énoncés seraient difficilement acceptables si on rétablissait un dispositif direct :

- (32') * elle recherche apprendre à l'enfant à gérer son corps ...
 (33') * je rêve une Europe qui aurait la capacité d'agir
 (34') * j'espère pour ma personne de n'avoir jamais affaire à la justice
 (35') * qu'il aurait voulu lui c'est de faire de la musique

Un intérêt, non négligeable pour le grammairien, est que le dispositif pseudo-clivé permet au verbe de construire un sujet autre que nominal ou pronominal, comme :

- une « que-phrase »

- (36) ce qui était horrible c'est qu'il revenait sur les lieux du crime (oral, adulte, conversation)
 (37) Ce qui m'a plu, c'est que j'ai participé. (écrit, enfant)
 (38) ce qui risque de se passer c'est qu'il refuse (oral, adulte, conversation)
 (39) ce qui les caractérise c'est que les membres inférieurs leur permettent de sauter (oral, adulte, conversation)

- une « quand-phrase »

- (40) ce qui m'énerve c'est quand il crie (oral, adulte, conversation)

- une « si-phrase »

- (41) ce qui m'embête c'est si mon oculiste veut que je me pique moi-même (oral, adulte, conversation)

- une interrogative

- (42) ce qui me gêne par rapport à ça c'est quel est l'objectif qu'on poursuit (oral, parole publique)
 (43) ce qui m'intéressait c'est comment les enfants se construisent (oral, parole publique)
 - une infinitive
 (44) ce qui compte c'est de ne pas se lancer comme des fous (oral, adulte, conversation)
 Ces sujets verbaux seraient difficilement envisageables si les verbes construisaient directement leur sujet.

5. Conclusion

La linguistique de corpus a ouvert la porte au recensement de constructions mal reconnues du français. Elle a permis de montrer, à partir d'exemples attestés oraux et écrits de genres différents, la diversité des énoncés pseudo-clivés et de donner des indications de tendance sur le type de proforme (ou de lexique réalisé après *c'est*) le plus fréquemment recensé ou encore des informations lexicales sur le verbe constructeur (ou l'adjectif) pris par ce dispositif. L'étude de corpus a prouvé que tout individu produit des constructions pseudo-clivées et qu'il faut désormais les considérer comme des constructions syntaxiques du français. Elles sont à intégrer dans l'ensemble des formulations du verbe.

Références bibliographiques

- BLANCHE-BENVENISTE C., DEULOFEU J., STEFANINI J., VAN DEN EYNDE K., *Pronom et syntaxe. L'Approche pronominale et son application au français*, Paris, SELAF, 1984.
 BLANCHE-BENVENISTE, C., « Macro-syntaxe et micro-syntaxe : les dispositifs de la rection verbale », LETH ANDERSEN H. & NOLKE H. (dir), *Macro-syntaxe et macro-sémantique. Actes du colloque international d'Århus, 17-19 mai 2001*, Bern, Peter Lang, 2002, p. 95-118.
 GREVISSE M., GOOSSE A., *Le bon usage* (13^e édition), Paris-Gembloux, Duculot, 1993.
 JONES M. A., *Foundations of French syntax*, Cambridge University Press, 1996.
 LEARD J.-M., *Les gallicismes. Etude syntaxique et sémantique*, Paris/Louvain-la-Neuve, Duculot, 1992.
 PETERS S., BACH E., « Pseudo-cleft sentences (Unrevised version de 1968) », Report to NSF : On the Theory of Transformational Grammar, GS-2468, Austin, Department of linguistics, University of Texas at Austin, 1971, p. 171-190.
 QUIRK R., GREENBAUM S., LEECH G., SVARTVIK J., *A Grammar of contemporary English*, New-York/London, Seminar Press, 1972.
 RIEGEL M., PELLAT J.-C., RIOUL R., *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 1997.
 ROUBAUD M.-N., « Constructions en 'c'est' : les pseudo-clivées. », *Cahiers de grammaire*, n° 23, Toulouse-Le Mirail, 1998, p. 81-94.
 ROUBAUD M.-N., *Les constructions pseudo-clivées en français contemporain*, Paris, Champion, 2000.
 WILMET M., *Grammaire critique du français* (2^e édition), Paris/Bruxelles, Hachette/Duculot, 1998.

INDEX

pseudo-clivé - dispositif - proforme - verbes évaluatifs - adjectifs évaluatifs - spécification progressive